

**Liste matériel rentrée
CP et CE1**

Un cartable (**sans roulette**)
2 trousse (une pour le petit matériel, une pour les crayons et les feutres)
4 stylos bille (rouge, bleu, vert, noir)
5 crayons à papier
Un taille crayon avec réservoir
Une gomme blanche
Une règle plate 20 cm rigide (pas de règle souple)
10 colles en bâton
Des crayons de couleurs et des feutres (à mettre dans une trousse)
Une ardoise blanche + un effaceur ou petit chiffon
10 feutres à ardoise
Une paire de ciseaux à bout rond
2 boites de mouchoirs en papier.
PAS DE STYLO ENCRE

Toutes les affaires doivent être **marquées au nom de l'élève.**

Amener tout le matériel, les maitresses garderont les réserves de colles, crayons et feutres à ardoise dans leur classe.

**Liste matériel rentrée
CE2**

Un cartable (**sans roulette**)
Une trousse
4 stylos bille (rouge, bleu, vert, noir)
5 crayons à papier
Un taille crayon avec réservoir
Une gomme blanche
Une règle plate 30 cm
10 colles en bâton
Des œillets
Crayons de couleurs
Une pochette de feutres
Une ardoise blanche + un petit chiffon
Une équerre
Un compas
10 feutres à ardoise
4 surligneurs de couleurs différentes.
Une paire de ciseaux à bouts ronds
2 boites de mouchoirs.

Pensez à faire des réserves (stylos, crayons à papier, colles, feutres à ardoise)
Toutes les affaires doivent être marquées au nom de l'élève et seront stockées à l'école.

Liste matériel rentrée CM1 et CM2

Un cartable (**sans roulette**)

Une trousse

4 stylos bille (rouge, bleu, vert, noir)

Un stylo encre + cartouches et effaceur (facultatif)

5 crayons à papier

Un taille crayon avec réservoir

Une gomme blanche

Une règle plate 30 cm

20 colles en bâton

Crayons de couleurs

Une pochette de feutres

Une ardoise blanche + effaceur

10 feutres à ardoise

Une paire de ciseaux à bout rond

Un agenda (pas de cahier de texte)

4 surligneurs de couleurs différentes.

2 boites de mouchoirs.

5 rubans correcteurs

1 clé USB 2Go avec étiquette nom (élèves de Belinda)

Pensez à faire des réserves (crayons à papier, colles, feutres à ardoise). Toutes les affaires doivent être impérativement marquées au nom de l'élève.